



1^{ère} INTERNATIONAL RACES
Circuit de METTET
8 & 9 AOUT 2026
REGLEMENT PARTICULIER
IMN/NMFP 191 / 47
NMN 10 / 2178



1. Le K.V. Ostend Motor Sport v.z.w., en collaboration avec le WBB, organise le samedi 8 & le dimanche 9 aout 2026 une course internationale de Course sur Route pour motos à Mettet. Les entraînements et les épreuves ont lieu d'après le planning repris en annexe.

Les catégories suivantes sont prévues : Superbike, Supersport, WBB Supersport & Superbike, Belgian Supersport, Supersport 2000 & Superbike Youngtimer, Belgian Supertwin & Stocktwin 650, Northern Sidecar Cup 600 & 1000, la Coupe Yamaha R3 & R7 et Freotech 50cc/125cc Hightech Racing.

Toutes les épreuves comptent pour le championnat BeNeLux Trophy, le championnat Belge "Courses sur Route", le championnat Hollande Ouvert, Northern Sidecar Cup, la Coupe Yamaha R3 & R7 et Freotech 50cc/125cc Hightech Racing.

La manifestation est régie par les règlements internationaux de la Fédération Internationale Motocycliste (F.I.M.), de la Fédération Motocyclisme Belge (F.M.B.) et par les prescriptions stipulées au présent règlement particulier. Par son inscription, le pilote doit se soumettre à toutes ces réglementations.

2. Le circuit fait 2.280 mètres de longueur. Les épreuves se déroulent contre le sens des aiguilles d'une montre. Toutes manoeuvres exécutées dans le sens inverse de la course, sera immédiatement punie de l'exclusion du coureur et de la machine.
3. **Pour Info** : Il y a un « Trackday » prévu le vendredi 7 aout 2026. Les inscriptions passent via **www.ostendmotorsport.be**. (Attention : les places sont limitées !!)
4. **Horaire 8 & 9 aout 2026** : voir annexe.
5. La procédure de départ pour toutes les catégories le 8 & 9 aout 2026 est prévue comme dans le règlement F.M.B. Courses sur route 2026.
- Le nombre de participants sur le circuit pour toutes les classes solos est limité à 30 en course. Pour les essais : 35.
Le nombre de participants sur le circuit pour tout le sidecar est limité à 20 en course. Pour les essais : 25.
6. Les trois coureurs les mieux placés **de chaque série** monteront sur le podium après chaque course. Nous demandons aux pilotes de se conformer strictement à ces dispositions afin de permettre le déroulement correct du programme.
7. Le barème prix n'est pas prévu.
8. **Plaintes** : chaque plainte devra être remise par écrit au directeur de course conformément aux directives stipulées par la Code Disciplinaire F.M.B.
9. Cette manifestation est régie par le code sportif de la F.M.B. et par le présent règlement. Les coureurs doivent connaître les prescriptions.
10. **La procédure de départ pour l'épreuves le 9 aout 2026 commence au panneau "30 secondes" !!! Aucune personne est autorisée à la grille de départ après la tour de reconnaissance !!!**
11. Après le drapeau à damiers, les coureurs devraient exécuter un tour complet et entrer au paddock.
12. Les machines des coureurs doivent être équipées selon les prescriptions F.M.B. "Courses sur route". Les coureurs doivent porter un casque et doivent être équipés d'un cuir, autant pendant les entraînements que pendant les courses.
13. **Le Contrôle Technique est ouvert le vendredi 7 aout 2026 à partir de 17 hr jusqu'à 21 heures et le samedi 9 aout 2026 à partir de 07.30 heures.**
Les coureurs et les passagers doivent présenter leur motorcycle et leur équipement personnel.
14. A l'arrivée à Mettet et avant d'être admis dans le paddock, un contrôle est prévu pour les pilotes et les accompagnants. Chaque pilote a accès gratuit pour lui-même et 3 accompagnants. Dans les équipes side-car, le pilote et le passager ont accès gratuit + 3 accompagnants.
Des tickets extra peuvent être achetés par les pilotes sur place à 10€/ticket.
Un maximum de 2 véhicules par pilote est autorisé sur le paddock. Les véhicules supplémentaires doivent stationner sur le parking des visiteurs.
15. **Le « INFO » sera ouvert le vendredi 7 aout 2026 à partir de 14.00 hr jusqu'à 21.00 hr et le samedi 8 aout 2026 à partir de 07.15 hr**



1^{ère} INTERNATIONAL RACES
Circuit de METTET
8 & 9 AOUT 2026
REGLEMENT PARTICULIER
IMN/NMFP 191 / 47
NMN 10 / 2178



16. Seul un bracelet correct permettra d'accéder à la voie des stands. Les enfants de moins de 16 ans ainsi les chiens ne sont pas autorisés dans la voie des stands.
17. Tout mouvement des enfants en mini-motos dans le paddock est strictement interdit. La vitesse maximale dans le paddock est de 10 km/h. Le port du casque est obligatoire.
18. Les pilotes sont responsables des actions de leurs mécaniciens, du personnel de l'équipe et de leurs invités.
19. Les chiens sont autorisés dans le paddock, mais doivent toujours être tenus en laisse. Les propriétaires sont toujours responsables de leur chien.
20. Les pilotes et les équipes doivent déposer tous leurs déchets dans les conteneurs de déchets appropriés. Ceux-ci sont répartis sur l'ensemble du site.
21. Pour des raisons de sécurité, les barbecues sont interdits dans le paddock.
22. Il est interdit d'offrir de la nourriture ou des boissons (gratuites ou payantes). Les équipes ne peuvent offrir de restauration qu'à leurs propres membres de l'équipe.
23. Il est **interdit** de laisser vos pneus usagés sur le site.
24. Il est rappelé aux parents qu'ils sont responsables de leurs enfants dans et autour du paddock. L'organisation ne peut être tenue responsable en cas de blessure ou d'accident.
25. Commissaire d'organisation : Kurt Vanborm
Secrétaire de Course : Nicolas Rose
Directeur de course : Stefan Alloing
Responsable CFCP : Anne Willems
Chronométrage : RIS-Timing
26. **La limite du bruit est fixée à maximum 107 dB/A dynamique !!!**
27. **Licences**
- Les épreuves sont ouvertes aux possesseurs d'une licence européenne ou internationale. Les possesseurs d'une licence étrangère doivent avoir une autorisation de sortie de leur Fédération nationale.
- Pour **le Freetech 50cc/125cc Hightech Racing**, les pilotes non-licenciés seront admis moyennant l'obtention d'une licence "1 manifestation". Vous pouvez obtenir une licence "1 manifestation" à l'"INFO" et le prix est fixé à 80 €.
28. Les communications téléphoniques urgentes, le jour de l'épreuve se font via le n° 0032-477-98.05.29 (Kurt Vanborm).
29. Adresse du Circuit : Rue de Saint-Donat 6, 5640 Mettet, Belgique
30. L'utilisation d'un transpondeur est obligatoire. Votre transpondeur devrait en condition parfait et complètement chargé. Le numéro de votre transpondeur devrait communiquer à l'INFO. Il y a la possibilité de louer des transpondeurs.
Le prix de location d'un transpondeur est 30 €.
- La licence ou carte d'identité du pilote doit être délivré à titre de garantie !!!**
31. Le plan du paddock doit être respecté !!! (voir annexe)
32. Le paddock est accessible à partir du jeudi 6 aout 2026 à 18.00 hr. Tout le monde doit avoir quitté les Paddock le dimanche 9 aout 2026 à 22.00 hr.
33. Le pilote doit s'inscrire avec le formulaire d'engagement en annexe **avant le 1 aout 2026**. Vous pouvez encore s'inscrire après le 1 aout 2026, mais toute inscription après cette date ne peut être refusée si les catégories souhaitées sont complètes.
34. Un pilote inscrit peut annuler son inscription. S'il le fait avant le 1 aout 2026, il recevra 100% de son montant d'inscription. À compter du 1 aout 2026, aucun remboursement du montant de l'inscription ne sera effectué.



1^{ère} INTERNATIONAL RACES
Circuit de METTET
8 & 9 AOUT 2026
REGLEMENT PARTICULIER
IMN/NMFP 191 / 47
NMN 10 / 2178



35. Le prix d'inscription par pilote sera:

- **295 € : Superbike (BeNeLux Trophy), Supersport 600 (BeNeLux Trophy), SSP, SSP2000 & SBK Youngtimer**

Les inscriptions se passent via www.ostendmotorsport.be

- **275 € : Freetech 50cc/125cc Hightech Racing**

Les inscriptions se passent via www.ostendmotorsport.be

- Participants pour le **Belgian Supertwin & Stocktwin 650** doivent se diriger vers
jacques.borremans@skynet.be

- Participants pour le **Northern Sidecar Cup 600 & 1000** doivent se diriger vers
[Entry Form Northern Sidecar Cup 2026 – Northern Sidecar Cup](#)

- Participants pour la **Coupe Yamaha R3 & R7** doivent se diriger vers le promoteur.

- Participants pour la **WBB** doivent se diriger vers www.wbb-racing.be

Au nom de k.v. OSTEND MOTOR SPORT v.z.w.
en collaboration avec le WBB



Kurt VANBORM – Commissaire d'organisation
K.V. Ostend Motor Sport vzw
GSM: 0032-477-98.05.29
[E-mail: kurt.vanborm@telenet.be](mailto:kurt.vanborm@telenet.be)